

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2482

présenté par

Mme Guetté, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	0
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	0	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	2 000 000 000
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	2 000 000 000	0
TOTAUX	2 000 000 000	2 000 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement entend faire du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires un véritable fonds de planification écologique territoriale grâce à l'augmentation des crédits alloués.

La transition écologique nécessite des investissements locaux très importants que les collectivités locales peinent à supporter alors qu'elles sont touchées de plein fouet par la hausse de leur dépenses de fonctionnement avec la crise de l'énergie : rénovation thermique du patrimoine bâti, notamment des équipements scolaires, sportifs et des logements des bailleurs sociaux, renaturation, développement des transports collectifs et des modes doux.

Elle nécessite également une ingénierie territoriale et des capacités techniques opérationnelles dont les collectivités territoriales disposent très inégalement selon leur taille. Par ailleurs, dans le cadre de la décarbonation de l'économie (Stratégie nationale bas carbone), la transition écologique constitue l'un des principaux viviers d'emplois pour les prochaines décennies selon l'enquête prospective sur les emplois menée par France Stratégie en 2022 (Les Métiers en 2030) : d'ici 2030 les besoins en emplois seront particulièrement importants dans le bâtiment avec l'augmentation du volume de rénovations thermiques du bâti, dans l'agriculture, dans la recherche et développement ainsi que dans les activités juridiques. Selon France Stratégie, des difficultés peuvent d'ores et déjà être rencontrées pour pourvoir les emplois supplémentaires du bâtiment avec respectivement 20 000

emplois d'ouvriers qualifiés non pourvus dans le gros œuvre et 30 000 emplois dans le second œuvre.

Le fonds vert prévu par le Gouvernement est crédité de sommes trop insuffisantes pour permettre aux collectivités locales de répondre à ces enjeux multiples de la transition écologique. Afin de garantir sa recevabilité financière, cet amendement réalise un transfert d'un montant de 2 milliards d'euros en AE et CP de l'action 02 "Accompagnement transition énergétique" (MaPrimeRénov') du programme 174 "Énergie, climat et après-mines" vers le programme "Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires". Nous invitons le gouvernement à lever le gage pour garantir les moyens accordés à MaPrimeRénov'.